

ATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/3608
18 juillet 1957
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES :
RESUMES ET ANALYSES DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUES EN
VERTU DE L'ARTICLE 73 e DE LA CHARTE. RAPPORT DU
SECRETAIRE GENERAL

Conformément à la résolution 218 (III) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général soumet à l'Assemblée générale, à sa douzième session, les résumés ci-joints des renseignements communiqués en vertu de l'Article 73 e de la Charte, concernant les Territoires du Pacifique^{1/} (Alaska, Guam, Hawaii, îles de Cook, îles Fidji, Gilbert et Ellice, îles Pitcairn, îles Niue, îles Salomon, îles Tokelau, Nouvelle-Guinée néerlandaise, Nouvelles-Hébrides, Papua, Samoa américain.

Ces résumés complètent les résumés détaillés qui ont été soumis à l'Assemblée générale à sa onzième session.

Conformément à la résolution 933 (X) de l'Assemblée générale, ces résumés sont également soumis au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

^{1/} Des exemplaires de ce document ont été déjà distribués sous la cote ST/TRI/B.1956/8.